



Permis en sursis , plus qu'un point

Par **stefmusical**, le 20/11/2011 à 14:51

Bonjour,

Il y 15 jours ,je me suis fais arrêter pour avoir grillé un feu rouge donc 4 points en moins sur mon permis sachant qu'il ne m'en restait plus que 5.

Avant hier ,je me fais arrêter pour avoir tenu mon téléphone en main...

Le gendarme me dit qu'il me reste encore 5 points mais voila ma question :

Je voudrais effectuer un stage pour récupérer 4 points mais je ne peux pas avant janvier donc si j'attends les 45 jours pour payer mon amende (téléphone en main) donc jusqu'au 1er janvier et que je passe le stage le 7et 8 ou le le 14 et 15 janvier ,est ce que mon dernier point sera pas retiré dans la première semaine de janvier?Est ce que ce stage sera valable vu que j'aurai payé mon amende entre temps donc reconnu l'infraction?Merci de vos conseils.

Par **Tisuisse**, le 20/11/2011 à 16:24

Bonjour,

Si votre stage précédent date d'il y a + d'1 an, rien ne s'oppose à ce que vous refassiez un autre stage dès maintenant.

A mon humble avis, si vous tenez à conserver votre permis, vous auriez tout intérêt à revoir votre façon de conduire et à respecter scrupuleusement le code de la route. C'est à vous de décider.